



conflis de locataire a propriétaire

Par **PETIOTCELINE**, le **04/10/2012** à **15:48**

Bonjour,

je suis en conflits avec mon propriétaire , nous avons emménager au 6 mars 2012 en constatent que la maison n'étais pas au normes nous avons refuser de payer la caution car file électrique dépassant du mur fuite partout travaux non terminer plus il y a quelques moi notre propriétaire c'est permis de raccorder un fil de notre compteur d'électricité dans une pièce de moins de 9m2 a un locataire qui normalement ne devrais pas être loué car cette pièce est censé faire partis de chez nous mais nous avons refuser car il nous demandais 150 euro de plus sachant que notre loyer est deja de 730 euro nous avons refuser. évidemment le propriétaire n'as pas rajouter un nouveau compteur pour ce locataire hormis un compteur divisionnaire, nous nous sommes aperçu qu'en éteignant notre compteur le locataire de cette pièce n'avais lui aussi plus d'électricité. mon mari ne veux pas payer le loyer depuis deux mois est ce que nous somme en tort et y a t'il une solution pour tous cela et que peut il faire contre nous sachant tous les dégâts de la maison et nous que pouvons nous faire?

Par **janus2fr**, le **04/10/2012** à **18:30**

Bonjour,

Seul un juge peut vous autoriser à ne pas payer le loyer ou le séquestrer. Il est interdit de se faire justice soi-même...

En revanche, d'après ce que vous dites ici, le plus simple serait de trouver une autre location et de quitter celle-ci !

Par **PETIOTCELINE**, le **04/10/2012** à **21:59**

oui c'est notre attention mais je ne veux surtout pas que notre propriétaire nous causes des probleme